



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/251
22 septembre 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquantième session

ORDRE DU JOUR DE LA CINQUANTIÈME SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Adopté par l'Assemblée générale à sa 3e séance plénière,
le 22 septembre 1995

1. Ouverture de la session par le chef de la délégation de la Côte d'Ivoire.
2. Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.
3. Pouvoirs des représentants à la cinquantième session de l'Assemblée générale :
 - a) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - b) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.
4. Élection du Président de l'Assemblée générale.
5. Élection des bureaux des grandes commissions.
6. Élection des vice-présidents de l'Assemblée générale.
7. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies.
8. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux : rapports du Bureau.
9. Débat général.
10. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation.
11. Rapport du Conseil de sécurité.
12. Rapport du Conseil économique et social.
13. Rapport de la Cour internationale de Justice.
14. Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique.
15. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes principaux :
 - a) Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité;
 - b) Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social.
16. Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres élections :
 - a) Élection de vingt-neuf membres du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
 - b) Élection de douze membres du Conseil mondial de l'alimentation;

- c) Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination.
17. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations :
- a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 - b) Nomination de membres du Comité des contributions;
 - c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes;
 - d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
 - e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies;
 - f) Nomination de membres du Comité des conférences.
18. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.
19. Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies.
20. Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale :
- a) Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par l'Organisation des Nations Unies;
 - b) Assistance économique spéciale à certains pays ou régions;
 - c) Renforcement de la coopération internationale et coordination des efforts déployés pour étudier et atténuer le plus possible les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl;
 - d) Assistance internationale d'urgence pour le rétablissement de la paix et de la normalité en Afghanistan et pour la reconstruction de ce pays dévasté par la guerre.
21. Université pour la paix.
22. Retour ou restitution de biens culturels à leurs pays d'origine.
23. Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes.
24. Mise en oeuvre du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90.

25. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain.
26. La situation au Burundi.
27. Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier appliqué à Cuba par les États-Unis d'Amérique.
28. La situation en Bosnie-Herzégovine.
29. Célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies.
30. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.
31. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes.
32. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique.
33. Assistance internationale pour le redressement et la reconstruction du Nicaragua : séquelles de la guerre et des catastrophes naturelles.
34. Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe.
35. Question de l'île comorienne de Mayotte.
36. Célébration du cinquantième anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.
37. Zone de paix et de coopération de l'Atlantique Sud.
38. La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti.
39. Droit de la mer.
40. Pour l'édification d'un monde pacifique et meilleur grâce au sport et à l'idéal olympique.
41. Appui du système des Nations Unies aux efforts déployés par les gouvernements pour promouvoir et consolider les démocraties nouvelles ou rétablies.
42. Question de Palestine.
43. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine.
44. La situation au Moyen-Orient.

45. La situation en Amérique centrale : processus d'établissement d'une paix ferme et durable et progrès réalisés dans la structuration d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement.
46. Assistance au déminage.
47. Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et questions connexes.
48. Question des îles Falkland (Malvinas).
49. Rapport du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991.
50. Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste.
51. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires iraqiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales.
52. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement.
53. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies.
54. La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.
55. Question de Chypre.
56. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït.
57. Respect des obligations en matière de limitation des armements et de désarmement.
58. Éducation et information en matière de désarmement.
59. La vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification.
60. Examen de l'application de la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale.
61. Réduction des budgets militaires.

62. Les progrès scientifiques et techniques et leurs incidences sur la sécurité internationale.
63. Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale, du désarmement et d'autres domaines connexes.
64. Amendement du Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau.
65. Traité d'interdiction complète des essais.
66. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient.
67. Création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du Sud.
68. Conclusion d'arrangements internationaux efficaces pour garantir les États non dotés d'armes nucléaires contre l'emploi ou la menace de ces armes.
69. Prévention d'une course aux armements dans l'espace.
70. Désarmement général et complet :
 - a) Notification des essais nucléaires;
 - b) Nouvelles mesures dans le domaine du désarmement pour éviter une course aux armements sur le fond des mers et des océans et dans leur sous-sol;
 - c) Interdiction de déverser des déchets radioactifs;
 - d) Examen de la Déclaration faisant des années 90 la troisième Décennie du désarmement;
 - e) Transparence dans le domaine des armements;
 - f) Réduction progressive de la menace nucléaire;
 - g) Quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement;
 - h) Relation entre le désarmement et le développement;
 - i) Mesures visant à freiner le transfert et l'emploi illicites d'armes classiques;
 - j) Désarmement régional;
 - k) Maîtrise des armes classiques aux niveaux régional et sous-régional;

- l) Non-prolifération des armes de destruction massive et de leurs vecteurs, sous tous ses aspects.
71. Examen et application du Document de clôture de la douzième session extraordinaire de l'Assemblée générale :
 - a) Bourses d'études, de formation et de services consultatifs des Nations Unies en matière de désarmement;
 - b) Mesures de confiance à l'échelon régional;
 - c) Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique, Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Asie et dans le Pacifique et Centre régional des Nations Unies pour la paix, le désarmement et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes;
 - d) Convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires.
 72. Examen de l'application des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire :
 - a) Rapport de la Commission du désarmement;
 - b) Rapport de la Conférence du désarmement;
 - c) Conseil consultatif pour les questions de désarmement;
 - d) Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement;
 - e) Semaine du désarmement.
 73. Le risque de prolifération nucléaire au Moyen-Orient.
 74. Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination.
 75. Renforcement de la sécurité et de la coopération dans la région de la Méditerranée.
 76. Application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix.
 77. Renforcement du régime défini par le Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine et dans les Caraïbes (Traité de Tlatelolco).
 78. Texte définitif d'un traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique.

79. Rationalisation des travaux et réforme de l'ordre du jour de la Première Commission.
80. Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction.
81. Maintien de la sécurité internationale.
82. Effets des rayonnements ionisants.
83. Coopération internationale touchant les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.
84. Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient.
85. Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés.
86. Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects.
87. Questions relatives à l'information.
88. Renseignements relatifs aux territoires non autonomes, communiqués en vertu de l'alinéa e de l'Article 73 de la Charte des Nations Unies.
89. Activités des intérêts étrangers, économiques et autres, qui font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux dans les territoires se trouvant sous domination coloniale.
90. Application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux par les institutions spécialisées et les organismes internationaux associés à l'Organisation des Nations Unies.
91. Moyens d'étude et de formation offerts par les États Membres aux habitants des territoires non autonomes.
92. La situation dans les territoires occupés de la Croatie.
93. Question de la composition des organes pertinents de l'Organisation des Nations Unies.
94. Questions de politique macro-économique :
 - a) Financement du développement;
 - b) Tendances à long terme du développement économique et social;

c) Crise de la dette extérieure et développement.

95. Développement durable et coopération économique internationale :

- a) Commerce et développement;
- b) Établissements humains;
- c) Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II);
- d) Science et technique au service du développement;
- e) Mise en oeuvre du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés;
- f) Participation des femmes au développement;
- g) Mise en valeur des ressources humaines;
- h) Les entreprises et le développement;
- i) Coopération internationale en vue d'éliminer la pauvreté dans les pays en développement;
- j) Initiative des Nations Unies sur les possibilités offertes et la participation.

96. Environnement et développement durable :

- a) Application des décisions et recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement;
- b) Sécheresse et désertification;
- c) Utilisation durable et conservation des ressources biologiques marines en haute mer;
- d) Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures;
- e) Application des décisions de la Conférence mondiale sur le développement des petits États insulaires en développement;
- f) Décennie internationale pour la prévention des catastrophes naturelles.

97. Activités opérationnelles de développement :

- a) Examen triennal des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies;

- b) Coopération économique et technique entre pays en développement.
98. Formation et recherche : Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche.
99. Agenda pour le développement.
100. Relance du dialogue sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat.
101. Migrations internationales et développement, y compris convocation d'une conférence des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement.
102. Application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement.
103. Élimination du racisme et de la discrimination raciale.
104. Droit des peuples à l'autodétermination.
105. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille.
106. Prévention du crime et justice pénale.
107. Promotion de la femme.
108. Contrôle international des drogues.
109. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires.
110. Promotion et protection des droits de l'enfant.
111. Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones.
112. Questions relatives aux droits de l'homme :
- a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
- b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
- c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;

- d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne.
113. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes :
- a) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
 - b) Fonds de contributions volontaires gérés par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.
114. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies.
115. Budget-programme de l'exercice biennal 1994-1995.
116. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1996-1997.
117. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies.
118. Corps commun d'inspection.
119. Plan des conférences.
120. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies.
121. Régime commun des Nations Unies.
122. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient :
- a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement;
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
123. Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola.
124. Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité :
- a) Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït;
 - b) Activités diverses.
125. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental.
126. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador.

127. Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge.
128. Financement de la Force de protection des Nations Unies de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, de la Force de déploiement préventif des Nations Unies et du Quartier général des Forces de paix des Nations Unies.
129. Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II.
130. Financement de la liquidation de l'Opération des Nations Unies au Mozambique.
131. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.
132. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie.
133. Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti.
134. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria.
135. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda.
136. Financement du Tribunal international chargé de poursuivre les personnes présumées responsables de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991.
137. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan.
138. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies :
 - a) Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
 - b) Reclassement de l'Ukraine dans le groupe des États Membres visé à l'alinéa c) du paragraphe 3 de la résolution 43/232 de l'Assemblée générale.
139. Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international.
140. Décennie des Nations Unies pour le droit international.
141. Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa quarante-septième session.

142. Création d'une cour criminelle internationale.
143. Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa vingt-huitième session.
144. Rapport du Comité des relations avec le pays hôte.
145. Rapport du Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation.
146. Mesures visant à éliminer le terrorisme international.
147. Examen du projet d'articles relatifs au statut du courrier diplomatique et de la valise diplomatique non accompagnée par un courrier diplomatique et examen des projets de protocoles facultatifs y relatifs.
148. Examen de la procédure prévue à l'article 11 du statut du Tribunal administratif des Nations Unies.
149. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne.
150. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union interparlementaire.
151. Rapport du Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994.
152. Examen du rôle du Conseil de tutelle.
153. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique.
154. Participation de volontaires, les "Casques blancs", aux opérations de secours humanitaires et aux activités de relèvement et de coopération technique pour le développement entreprises par l'Organisation des Nations Unies.
155. Octroi au Système d'intégration de l'Amérique centrale du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale.
156. Multilinguisme.
157. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Agence de coopération culturelle et technique.
158. Planification des programmes.

159. Gestion des ressources humaines.
160. Financement du Tribunal criminel international chargé de juger les personnes présumées responsables d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994.
161. Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social.
162. Congrès universel sur la question du canal de Panama.
163. Renforcement du système des Nations Unies.
164. Normalisation de la situation de l'Afrique du Sud.
